

NÉGOCIATION PACTE SOCIAL : PROGRESSER DANS SA CARRIÈRE, PRÈS DE CHEZ SOI !

Chaque jour, nombreux sont les postières et les postiers qui font l'expérience des difficultés pour réaliser une mobilité professionnelle. Il est grand temps que La Poste prenne le taureau par les cornes et corrige cette situation. La CFDT en fait l'un des enjeux majeurs du pacte social en cours de négociation.

**Par la
« productivité »
à tous crins, La
Poste fait
obstacle à la
mobilité
professionnelle
des postières et
des postiers !**

(*) CRME : commission de retour et maintien dans l'emploi institué par l'accord handicap

**La CFDT plaide
pour un pilotage
RH fort en
territoire afin de
faciliter les
évolutions
professionnelles
vers de nouveaux
métiers
notamment
interbranches !**

SUIVEZ-NOUS SUR
L'APPLICATION
DISPONIBLE SUR
ANDROID OU IOS



Tous touchés, tous découragés !

Qu'il s'agisse d'un souhait d'évolution professionnelle, d'une recherche de poste correspondant à un grade acquis après promotion, d'une nécessité liée à une situation d'inaptitude ou encore d'une mobilité contrainte suite à une réorganisation, retrouver un poste s'apparente souvent à un parcours du combattant.

De leurs côtés, sachant qu'elles auront bien du mal à formuler des propositions de postes, les directions hésitent souvent à labelliser des situations de reclassement ou, en cas d'inaptitude, à convoquer une CRME (*). Il est temps de redonner des perspectives à chacun. La Poste à tout à y gagner.

Lutter contre les déserts d'emplois postaux !

Face aux transformations de nos métiers historiques, les besoins sont nombreux. Accroître les qualifications et les mobilités professionnelles est indispensable à la survie de La Poste.

Mais comment valoriser l'acquisition de nouvelles compétences lorsque l'on vit dans un bassin d'emploi postal sinistré ou que toutes les directions pourvoyeuses d'emplois qualifiés se concentrent sur une poignée d'agglomérations ? Doubler un changement de métier avec une mobilité géographique peut-être un pari risqué.

Pour la CFDT, le bassin de vie doit devenir le lieu de l'évolution professionnelle et c'est à ce niveau qu'il faut agir.

C'est pourquoi, dans les discussions sur le pacte social, la CFDT demande :

- ▶ Un rééquilibrage entre les bassins de vie des postiers et les bassins d'emploi ;
- ▶ La mise en place d'une véritable gouvernance RH au niveau des territoires ;
- ▶ D'investir dans les moyens et l'accompagnement numérique pour réduire la fracture numérique et faciliter la mobilité grâce au travail déporté ou à distance ;
- ▶ Valoriser les candidats à la mobilité par l'octroi de primes et un véritable gain financier à la promotion.

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS